

LES THERMES GALLO-ROMAINS DE SAINTE-RUFFINE (MOSELLE)

En 1987 la Direction des Antiquités de Lorraine a fouillé en sauvetage, en raison de l'aménagement d'un lotissement⁽¹⁾ un important ensemble balnéaire sur le territoire de la commune de Sainte-Ruffine. A la limite du centre ancien du village, vers l'ouest, le bâtiment est construit sur un terrain en faible pente vers le sud, dominant la rive gauche de la Moselle.

L'occupation gallo-romaine de la colline de Sainte-Ruffine est connue. En particulier, en 1962, lors de travaux de terrassement, la Direction des Antiquités de Lorraine a mis au jour les restes d'un temple polygonal de 20 m de diamètre⁽²⁾.

L'ensemble thermal

Les vestiges découverts sur le site des thermes s'étendent sur une surface de 7000 m² environ⁽³⁾ et suivent la pente du terrain en s'organisant sur 3 niveaux.

– Au nord, au niveau le plus haut, une grande aire, sans construction repérée, en partie au moins recouverte de graviers, pourrait être interprétée comme la palestres estivale.

– Le niveau intermédiaire est occupé par trois séries de structures : à l'est, un groupe dont l'orientation diffère de celle du bâtiment principal, ne semble pas avoir de relation avec lui.

Au centre, une vaste construction mesurant 42,80 x 13,40 m.

Lui faisant suite à l'ouest, une série de murs parallèles délimitent une galerie et des petites salles de service ou de « détente ».

– Le niveau inférieur de l'ensemble est constitué de la partie balnéaire proprement dite subdivisée en quatre salles.

Nous nous limiterons ici à la description des parties les plus significatives du bâtiment qui sont numérotées sur le plan de 1 à 7.

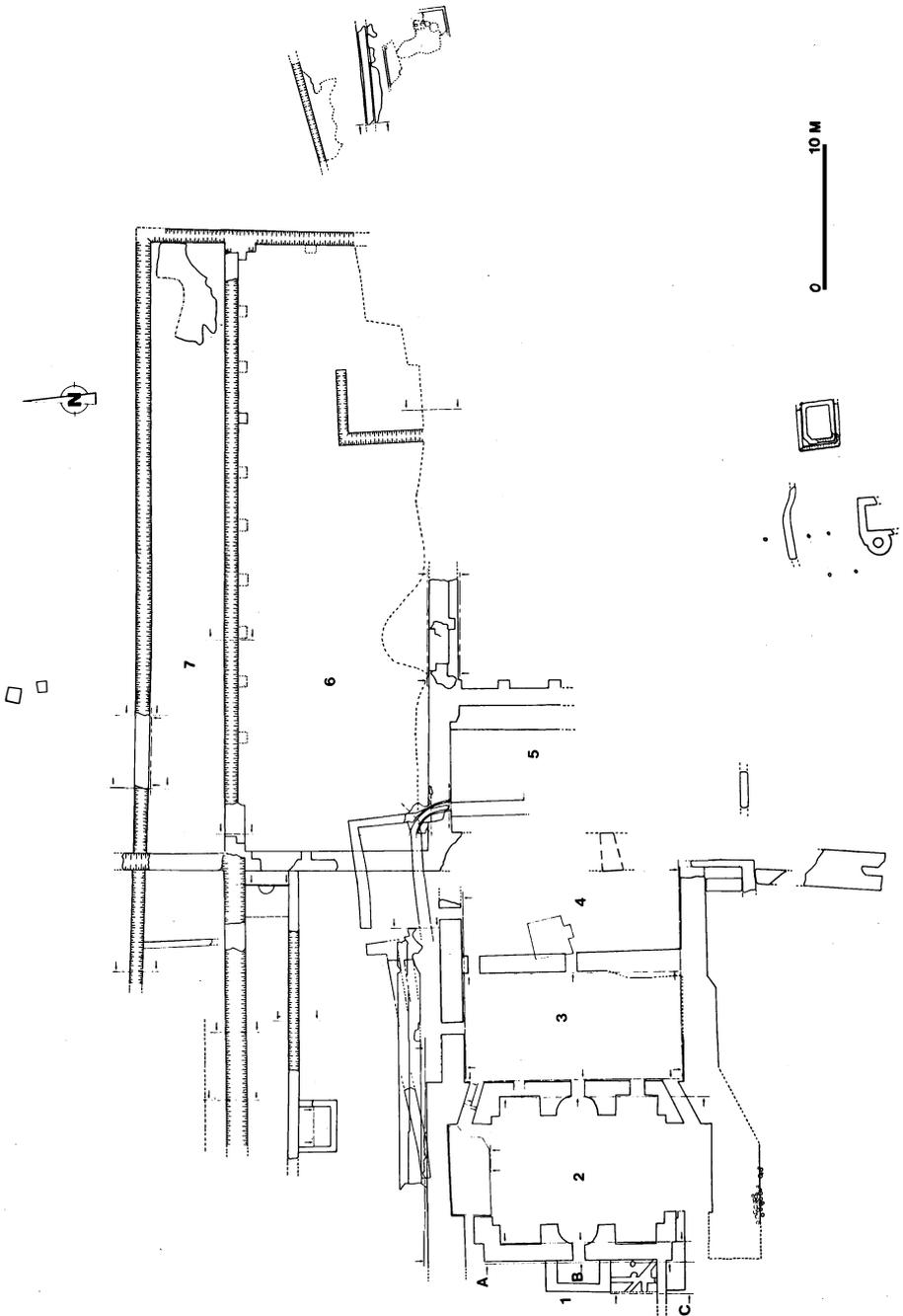
La partie balnéaire

La pièce 2 mesure 13,75 x 10,35 m dans sa largeur maximale et 7,60 m dans la plus étroite. De forme rectangulaire, ses murs est et ouest sont aménagés de niches demi-circulaires encadrées de niches rectangulaires.

1) La fouille a été financée par une convention passée entre la Société Foncier-Conseil et l'État et a duré 5 mois. Elle faisait suite à une campagne de sondages d'évaluation du site conduite en 1985 par la Direction des Antiquités de Lorraine.

2) Voir J.J. HATT (1963), « Découverte des fondations d'un sanctuaire gallo-romain à Sainte-Ruffine (Moselle) », dans *Annuaire de la Société d'histoire et d'archéologie de la Lorraine*, t. LXIII, p. 21-27.

3) Cf. plan dessiné par Gilles MANGIN.



SAINTE-RUFFINE - 1987 - Plan général du site.

Au sud et au nord, deux décrochements rectangulaires de 2,90 m de profondeur sur 6,40 m de longueur étaient sans doute destinés à recevoir des bassins. Le fond du bassin nord, recouvert de dalles calcaires dont il reste les empreintes sur le mortier, était encore en place et se situait approximativement à la même hauteur que le niveau de circulation (cote 95,977). Celui-ci a totalement disparu sur l'ensemble du balnéaire.

Cette pièce était chauffée par hypocauste dont il ne subsiste que le sol inférieur de la chambre de chaleur. Il est constitué d'une épaisse couche de mortier de tuileau appuyée sur un hérisson de moellons et recouvert d'un dallage de carreaux de terre cuite de 0,28 x 0,40 m. La plupart des pilettes étaient encore en place⁽⁴⁾, conservées sur une à sept assises. Sous le bassin nord la structure des pilettes est renforcée afin de supporter un poids plus important et de constituer le prolongement du canal de chauffe.

Celles-ci d'une hauteur de 1,30 m supportaient la *suspensura* faite de grandes dalles de terre cuite couvertes d'une épaisse couche de mortier de chaux et de tuileaux de 0,30 m d'épaisseur.

Les murs étaient probablement chauffés par des tubulures comme l'attestent les fragments retrouvés dans le remblai. La pièce 3, rectangulaire, chauffée également par un hypocauste de même structure que celui de la salle 2 mesure 7,65 x 15,10 m. Par contre ni la maçonnerie ni la structure de la chambre de chaleur n'indique d'aménagement particulier au niveau supérieur, tout comme la pièce 4 qui mesure 5,60 x 14,80 m. Le mur nord de chacune de ces deux pièces est percé d'un conduit d'accès à l'hypocauste qui en permettait l'entretien.

Ces trois pièces sont chauffées à partir de trois réduits de chauffe (n° 1) situés à l'ouest de la pièce 2, extérieurs au bâtiment.

Deux chambres de chauffe principales A et C au nord et au sud, se détachant largement du bâtiment, sont prolongées par un long canal⁽⁵⁾ débouchant chacun sous un bassin avant de rejoindre la salle suivante. Lors d'une réfection, un troisième foyer B aménagé dans le même mur ouest débouche dans l'abside centrale et vient augmenter la puissance de chauffe. C'est également sans doute à cette occasion qu'intervient la construction d'un mur de briques transversal est-ouest divisant l'hypocauste de la salle 2 en deux parties égales.

La chaleur se répand dans la pièce 3 au moyen de cinq canaux de communication en briques percés dans le mur intermédiaire. L'air chaud parvenait à la dernière salle 4 par trois conduits de même structure dont deux sont encore visibles.

4) Les pilettes sont constituées de briques carrées de 0,24 m de côté et 0,07 m d'épaisseur.

5) La sole est constituée de briques posées de chant et les parois de murets de briques. La voûte a disparu. Les dimensions du canal sont de 1 m de large sur 1,75 m d'élévation conservée et 5,20 m de long. Des traces de tubulures métalliques verticales subsistaient dans chacune des parois des canaux A et C.

Le système de chauffage et la succession logique des trois salles chaudes suivant un schéma classique dans les balnéaires à partir du II^e siècle, nous permettent d'identifier chacune des salles comme suit :

- La pièce 2 à proximité immédiate des foyers et comportant deux bassins paraît être de toute évidence un *caldarium*. Les niches ont pu contenir des baignoires de petites dimensions ou un *labrum* (vasque sur pied).
- La pièce 3 aux dimensions plus réduites que la précédente, sans aménagement particulier, est identifiée au *laconicum*. Les cinq conduits permettant le passage de l'air chaud attestent d'une chaleur suffisamment élevée.
- La pièce 4, la moins chaude, semble être le *tepidarium*.

C'est à l'est de ces trois salles, sur le même axe, qu'il faut situer l'une au moins des pièces froides (n° 5) dont il ne subsiste que le départ de deux murs parallèles.

La Palestre

Il s'agit d'une vaste salle (n° 6) en quinconce au nord-est par rapport aux salles chaudes, bordée au nord d'un couloir (n° 7) situé immédiatement en contrebas de la palestre estivale. On accédait vraisemblablement à celle-ci par une rampe dont on a retrouvé les traces sous forme de solins et de sol de mortier de chaux. La salle 6 est délimitée sur ses quatre côtés par des murs à redents qui, tout en renforçant la maçonnerie, réduisent les portées de la charpente (portée réduite de 13,40 à 12,50 m). Ce dispositif nous permet de supposer que cette salle était couverte, d'autant plus que le sol, constitué d'une dalle de mortier de chaux, de tuileaux et de graviers était très bien conservé.

Des fragments de murs encore en élévation présentaient un enduit peint dont la base constituée par une plinthe rouge uni sur 1,20 m était surmontée d'une bande horizontale vert d'eau large de 0,10 m environ. Nous ne savons pas si le niveau supérieur comportait des motifs décoratifs mais le fond était blanc-beige.

Les données acquises

La fouille de Sainte-Ruffine a permis de mettre au jour un ensemble balnéaire au plan simple mais pour la première fois relativement complet. Les données rassemblées sont l'occasion d'une étude des structures et des techniques de fonctionnement de ce type de bâtiment.

La situation topographique de cet ensemble n'a pas été favorable à la conservation des élévations. De plus, la récupération systématique des matériaux, essentiellement les moellons et les briques, liée probablement à la réoccupation au XI^e siècle ont occasionné la disparition des zones de circulation les plus significatives ainsi que du matériel en place.

Hormis les éléments déjà signalés dans la palestre couverte et les fragments de dalles calcaires des salles chaudes, les vestiges retrouvés ne permettent pas de restituer la décoration intérieure du bâtiment qui n'était semble-t-il pas luxueuse en raison de l'absence de marbre et d'éléments sculptés.

Étant donné le peu de matériel recueilli et l'état de conservation évoqué ci-dessus, il est difficile de dater cet édifice avec précision. Cependant la technique de construction des murs, en *opus vitatum mixtum*, très répandue au II^e siècle dans les bâtiments publics⁽⁶⁾ ainsi que l'agencement des trois pièces chaudes essentielles⁽⁷⁾ qui se mettent en place au début de ce siècle permettent de situer la construction de l'ensemble dans la première moitié du II^e siècle. Par la suite, la destruction semble pouvoir être attestée au début du III^e siècle par une couche de remblai d'incendie fouillée à l'ouest entre les *praefurnium* B et C. Cette couche a livré un matériel céramique relativement abondant et une fibule en bronze à arc losangique, émaillée à incrustation de bille de verre bleu, surmontée d'un anneau crénelé⁽⁸⁾. L'absence de matériel plus récent conduit à penser que cet établissement aurait eu une durée de vie assez courte.

Pourquoi des thermes publics à Sainte-Ruffine ?

Grâce à l'itinéraire d'Antonin datant du III^e siècle, les noms des stations situées sur la route de Metz à Reims via Verdun sont connus. La première est *Ibliodurum* et c'est en général à la localité de Saint-Marcel (entre Gravelotte et Mars-la-Tour) que cette station est identifiée sur la foi d'un milliaire trouvé au XIX^e siècle. Or les données qui s'accumulent sur l'occupation antique de Sainte-Ruffine poussent à envisager la révision de cette identification. En effet, Sainte-Ruffine est proche et les distances données par l'itinéraire antique sont imprécises.

La présence de thermes associés à un temple et, jusqu'à présent du moins, l'absence d'habitat important suggèrent l'existence d'une station routière, peut-être à vocation cultuelle, dont la situation géographique s'expliquerait après la traversée de la Moselle et la montée sur le plateau avant d'aborder la plaine de la Woèvre.

Les données acquises imposent donc une problématique nouvelle pour étudier l'ouest immédiat de la ville antique de Metz tant du point de vue de la structure de l'occupation que des axes de circulation.

S. PIECHAUD et V. POINSIGNON

6) C'est le cas des thermes du Carmel à Metz. Cf. R. JOLIN (1983), « Les thermes de la ville haute à Metz », dans *Les Cahiers lorrains*, 3, p. 229-235.

7) L'exemple le plus proche en Gaule se trouve à Jublaines (Mayenne). Cf. *Gallia*, 38, 1980, 2, p. 281-284. On peut aisément l'assimiler au « Reihentyp » de KRENCKER D. (1929), *Die Trierer Kaiserthermen*, Augsburg, p. 177.

8) FEUGERE (1985), *Les fibules de la Gaule méridionale*, p. 363-364.